

ATTRIBUTION DU SOLDE DE VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE 2023

VOTRE ENTREPRISE	
Nom de votre entreprise : Adresse : Code postal : SIRET :	Commune :
PERSONNE RESPONSABLE DE L'ATTRIBUTION	
Nom et prénom : Fonction :	
Téléphone :	
Nous avons l'intention d'attribuer la somme de au titre de la Taxe d'Apprentissage 2023, au profit de ses activités de promotion de la formation technologique et professionnelle initiale et des métiers − pour mémoire, ces activités donnent droit à une attribution dans la limite de 30% de votre solde de 13% de la taxe d'apprentissage.	
Attention, nouveau RIB de FACE Rennes pour vérification auprès de la caisse des dépôts de la	

Fait à le :

IBAN

Merci de nous retourner ce formulaire d'attribution :

bonne affectation de votre virement

FR76 1444 5202 0008 7574 0886 381 | CEPAFRPP444

• par courrier à FACE à l'adresse 23 rue d'Aiguillon, 35 200 Rennes

BIC

• par mail (en libellé FACE Rennes) à contact@face.bzh